

Québec, le 23 février 2023



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf : 2023-01-25-002

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès aux documents reçue par courriel le 25 janvier dernier, vous trouverez ci-joint les informations accessibles détenues par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, concernant l'entreprise LA Renaissance des Îles-de-la-Madeleine et des aides financières à des entreprises de pêche.

Vous trouverez en annexe une explication détaillée de la décision.

Dans les documents qui vous sont transmis, vous constaterez que certains renseignements ont été caviardés conformément aux articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), ci-après : « Loi sur l'accès ». Ces articles ne nous permettent pas de donner accès à certaines informations puisqu'elles renferment des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

De plus, nous refusons l'accès à des documents en vertu des articles 23 et 24 de cette loi, car nous ne pouvons vous communiquer certains renseignements fournis par un tiers sans son consentement.

Nous refusons l'accès à des documents en application de l'article 31 de la Loi sur l'accès, qui mentionne qu'un organisme peut refuser de communiquer une opinion juridique.

Aussi, tel que spécifié à l'article 9 de la Charte des droits et libertés de la personne, toute personne tenue par la loi au secret professionnel ne peut, même en justice, divulguer les renseignements confidentiels qui leur ont été révélés en raison de leur état ou profession, à moins qu'ils n'y soient autorisés par celui qui leur a fait ces confidences ou par une disposition expresse de la loi.

Conformément au deuxième alinéa de l'article 34 de la Loi sur l'accès, un document produit pour le compte d'un ministre visé par l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18) n'est pas accessible.

...2

Puisque des éléments de votre demande relèvent de la compétence d'un autre organisme public et conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous invitons à adresser votre demande au responsable de l'accès à l'information de cet organisme, dont les coordonnées sont les suivantes :

Ministère des Pêches et Océans Canada

200 rue Kent

Mailstation 4N193

Ottawa, ON K1A 0E6

atip-laiprp@dfo-mpo.gc.ca

En ce qui a trait aux éléments visés par certains points de votre demande, le MAPAQ ne détient aucun document, au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès.

Enfin, conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de cette décision. Vous trouverez ci-joint les dispositions de la Loi sur l'accès mentionnées dans la présente.

Pour toute information, vous pouvez contacter madame Edith Couture, adjointe à la responsable de l'accès à l'information, par téléphone au 418 380-2136 ou par courrier électronique à accesinformation@mapaq.gouv.qc.ca.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Odile Koch

Secrétaire générale et directrice de la coordination ministérielle

Responsable de la Loi sur l'accès

**Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection
des renseignements personnels**
(Chapitre A-2.1)

AVIS IMPORTANT

Par souci d'équité envers tous les demandeurs, **depuis le 1^{er} avril 2017**, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation applique de façon intégrale le Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels (chapitre A-2.1, r. 3), pour toute demande de documents comportant 150 pages et plus et ce, sans regard du mode de transmission exigé par le demandeur. Pour plus de détails, consultez le mapaq.gouv.qc.ca/accesinformation.

Article 1

La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

Article 23

Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

Article 24

Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

Article 31

Un organisme public peut refuser de communiquer une opinion juridique portant sur l'application du droit à un cas particulier ou sur la constitutionnalité ou la validité d'un texte législatif ou réglementaire, d'une version préliminaire ou d'un projet de texte législatif ou réglementaire.

Article 34

Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

Article 48

Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

Article 51

Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

Article 135

Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

De : [Dandurand Mathieu \(BSM\) \(Québec\)](#)
A : [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\)](#)
Cc : [Boudreau Ginette \(BSM\) \(Québec\)](#)
Objet : La Renaissance
Date : 22 août 2022 16:14:37

Allo Donald, dans la fiche prévoir une section sur les aides financières en cours, Projets, lettre d'offre (montant), versements effectués. Merci!

Mathieu Dandurand

Adjoint exécutif | Pêches et aquaculture commerciales
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Cellulaire: 581 989-2094

De : [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\)](#)
A : [Dandurand Mathieu \(BSM\) \(Québec\)](#)
Objet : RE: PVI - pour la rédaction de la fiche LA Renaissance
Date : 23 août 2022 09:20:00
Pièces jointes : [image001.jpg](#)

Oui je l'avais déjà !

De : Dandurand Mathieu (BSM) (Québec) <Mathieu.Dandurand@mapaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 23 août 2022 10:19
À : Arseneau Donald (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Donald.Arseneau@mapaq.gouv.qc.ca>
Cc : Niang Abdoul Aziz (BSM) (Québec) <AbdoulAziz.Niang@mapaq.gouv.qc.ca>; Boudreau Ginette (BSM) (Québec) <Ginette.Boudreau@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : TR: PVI - pour la rédaction de la fiche LA Renaissance

À considérer dans la fiche. Merci!

De : Marchand Jean Bernard (CM) (Québec) <Jean-Bernard.Marchand@mapaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 23 août 2022 09:18
À : Verret Bernard (BSM) (Québec) <Bernard.Verret@mapaq.gouv.qc.ca>; Niang Abdoul Aziz (BSM) (Québec) <AbdoulAziz.Niang@mapaq.gouv.qc.ca>
Cc : Koch Marie-Odile (BSM) (Québec) <Marie-Odile.Koch@mapaq.gouv.qc.ca>; Dandurand Mathieu (BSM) (Québec) <Mathieu.Dandurand@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : PVI - pour la rédaction de la fiche LA Renaissance

Bonjour,

Pour votre information dans la rédaction de la fiche.

Pêcheries

SRC Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Guillaume Whelan : L'usine LA Renaissance des Îles retarde ses paiements aux homardiens madelinots

Faute de liquidités pour payer la totalité des 3,7 millions de dollars dus aux 66 homardiens madelinots, l'usine de transformation LA Renaissance des Îles inc. a déposé le 19 août un avis d'intention de faire une proposition en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. [...]

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1907177/iles-madeleine-paiement-homardiens-rennaissance>

Merci !



Jean-Bernard Marchand
Directeur de cabinet

Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de

l'Alimentation

Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec

Ministre responsable de la région de la Chaudière-
Appalaches

Député de Johnson

Téléphone : 418-446-9785

De : [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\)](#)
A : [Niang Abdoul Aziz \(BSM\) \(Québec\)](#)
Cc : [Dandurand Mathieu \(BSM\) \(Québec\)](#)
Objet : TR: LA Renaissance des Îles croule sous une dette de plus de 21 M\$ | JDQ
Date : 25 août 2022 09:08:00

Bonjour,

Pour votre information au cas où vous n'avez pas vu ...

De : Jomphe Rita (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Rita.Jomphe@mapaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 août 2022 09:23
À : [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\) <Donald.Arseneau@mapaq.gouv.qc.ca>](#); [Bourgeois Martha \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>](#)
Objet : TR: LA Renaissance des Îles croule sous une dette de plus de 21 M\$ | JDQ

Pour votre information.

De : Cyr Sébastien (DAPPA) (Cap-aux-Meules) <Sebastien.Cyr@mapaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 août 2022 08:19
À : [Jomphe Rita \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\) <Rita.Jomphe@mapaq.gouv.qc.ca>](#)
Objet : LA Renaissance des Îles croule sous une dette de plus de 21 M\$ | JDQ

<https://www.journaldequebec.com/2022/08/25/la-renaissance-des-iles-croule-sous-une-dette-de-plus-de-21-m>

De : [Dandurand Mathieu \(BSM\) \(Québec\)](#)
A : [Niang Abdoul Aziz \(BSM\) \(Québec\)](#); [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\)](#)
Cc : [Boudreau Ginette \(BSM\) \(Québec\)](#)
Objet : DÃ©lai supplÃ©mentaire d'un mois pour LA Renaissance - CFIM
Date : 8 novembre 2022 08:44:15

DÃ©lai supplÃ©mentaire d'un mois pour LA Renaissance - CFIM
<https://cfim.ca/delai-supplementaire-dun-mois-pour-la-renaissance/>

De : [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\)](#)
A : [Dandurand Mathieu \(BSM\) \(Québec\)](#)
Objet : Cadastre
Date : 17 janvier 2023 15:46:00
Pièces jointes : [CadastreGE-Renaissance.docx](#)

Tel que discuté, voici le cadastre dans le secteur de Grande-Entrée où est situé l'usine de LA Renaissance.

Bonne fin de journée !

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine X Les Îles-de-la-Madeleine X +

goazimut.com/GOnetfs/index.html?ms=01023

Recherche

Entrez une adresse, un numéro ou un lot

3 éléments trouvés

0 chemin du QUAI
0068-44-6193-0-000-0000

Adresse

Adresse principale : 0 chemin du QUAI

Propriétaire

Nom : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Adresse : 5700 4ÈME AVENUE OUEST LOCAL D-413
QUÉBEC QC
G1H6R1
Date d'inscription au rôle : 1995-01-01

Informations générales

Valeurs

Cadastre

0 chemin du QUAI
0068-44-6193-0-001-0002

18 chemin du QUAI
0068-44-6193-0-001-0003

Sélection dans la carte

Échelle 1 : 3 239

0 50 100m

© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2023. Tous droits réservés.

De : [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\)](#)
A : [Niang Abdoul Aziz \(BSM\) \(Québec\)](#)
Cc : [Dandurand Mathieu \(BSM\) \(Québec\)](#)
Objet : LA Renaissance
Date : 18 janvier 2023 13:59:00

Bonjour à vous deux,

J'ai eu quelques informations à propos de LA Renaissance. L'entreprise a déposé sa proposition en bonne et dû forme à la date limite comme prévue, soit lundi le 16 janvier. Il n'y a pas eu d'audience car le juge n'avait pas à statuer sur aucun sujet, la date du 16 était une date butoir sans possibilité de prolongation. Donc il y avait deux possibilités : soit l'entreprise faisait faillite ou soit elle déposait sa proposition finale à l'intérieur du délai prescrit, ce qu'elle a fait. Maintenant, les différents créanciers doivent étudier la proposition et se prononcer si elle est acceptée ou non. L'assemblée des créanciers est prévue le 9 février et c'est à ce moment qu'on devrait connaître le sort de LA Renaissance.

De : [Niang Abdoul Aziz \(BSM\) \(Québec\)](#)
A : [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\)](#); [Dandurand Mathieu \(BSM\) \(Québec\)](#); [Boudreau Ginette \(BSM\) \(Québec\)](#)
Objet : Renaissance
Date : 18 janvier 2023 15:33:13

Salut Donald,

Il faudrait retrouver le nom du gestionnaire de la renaissance qu'on avait engagé stp

Ensuite, il faut parler avec IQ pour vérifier si une demande a été faite par la Renaissance

IQ a-t-il d'autres infos sur le dossier ?

Peut-être parler avec Jean Chiasson pour les solutions alternatives pour la saison 2023 qui s'en vient

Dossier à suivre sérieusement car la saison arrive, il faut prévoir une démarche et un échéancier pour ouvrir l'usine en 2023.

On pourra en discuter de vive voix aussi

Merci

Une logik suivra

De : [Niang Abdoul Aziz \(BSM\) \(Québec\)](#)
A : [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\)](#)
Cc : [Dandurand Mathieu \(BSM\) \(Québec\)](#); [Boudreau Ginette \(BSM\) \(Québec\)](#)
Objet : Terrain de la Renaissance
Date : 19 janvier 2023 11:34:32

Bonjour Donald,

Suite à notre discussion sur le terrain de La Renaissance, stp demander la collaboration de la DAJ pour vérifier la propriété des terrains de la Renaissance et avoir un avis officiel destiné au ministre qui a demandé à ce que nous vérifions cette question de [REDACTED] stp

Une logik suivra

Si tu veux en discuter, n'hésites pas

Merci et bonne journée

Aziz

De : [Dandurand Mathieu \(BSM\) \(Québec\)](#)
A : [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\)](#)
Objet : Jetez-y un coup d'œil à Un important employeur des Îles-de-la-Madeleine travaille fort sur sa relance | JDQ
Date : 19 janvier 2023 08:54:04

Un important employeur des Îles-de-la-Madeleine travaille fort sur sa relance | JDQ
<https://www.journaldequebec.com/2023/01/18/un-important-employeur-des-iles-de-la-madeleine-travaille-fort-sur-sa-relance>

De : [Niang Abdoul Aziz \(BSM\) \(Québec\)](#)
A : [Arseneau Donald \(DRIM\) \(Cap-aux-Meules\)](#)
Cc : [Dandurand Mathieu \(BSM\) \(Québec\)](#)
Objet : Re: LA Renaissance - suivi de quelques sujets
Date : 20 janvier 2023 15:43:23

Merci beaucoup Donald
C est très apprécié
On en reparle pour le suivi
Bonne fin de semaine

De : Arseneau Donald (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Donald.Arseneau@mapaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : Friday, January 20, 2023 2:12:17 PM
À : Niang Abdoul Aziz (BSM) (Québec) <AbdoulAziz.Niang@mapaq.gouv.qc.ca>
Cc : Dandurand Mathieu (BSM) (Québec) <Mathieu.Dandurand@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : LA Renaissance - suivi de quelques sujets

Bonjour Aziz,

Quelques brèves informations et suivis concernant LRDI :

La demande d'avis sur la propriété des lots de terrains de LRDI a été faite tel que demandé. Nous devrions avoir un retour là-dessus au début de la semaine prochaine, la personne responsable étant absente aujourd'hui.

Pour revenir à la proposition concordataire qui a été déposée cette semaine par LRDI, j'ai appris ce matin que l'entreprise a 5 jours ouvrables pour transmettre les détails de sa proposition aux créanciers, ce qui amène à lundi ou mardi prochain. Le MAPAQ étant aussi créancier (factures d'usine à glace, permis de transformation impayés et aides financières versées), nous devrions aussi recevoir les détails de la proposition qui a été faite.

Le délai du 9 février reste le même pour l'acceptation de la proposition par les créanciers.

Si elle acceptée par les créanciers, nous savons déjà (rapporté dans les médias) que la proposition est conditionnelle à la présence d'une institution financière au dossier (Banque Royale n'étant évidemment plus là) et à de l'aide gouvernementale pour aider à repartir la prochaine saison de pêche. Comme tu l'as mentionné hier, la branche du Gouvernement qui peut possiblement intervenir dans un tel dossier est I. Québec. Je sais qu'à l'été dernier, I.Q a étudié une demande de LRDI en nommant un mandataire pour analyser le tout (firme comptable KPMG). Je pense que c'est ce même genre de démarche qui devra être fait par le Gouvernement si on veut maximiser les chances de reprise des opérations.

Bonne fin de semaine !

De: Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) [/O=EXCHANGELABS/OU=EXCHANGE ADMINISTRATIVE GROUP (FYDIBOHF23SPDLT)/CN=RECIPIENTS/CN=FB7D38EB7C4442959F4E8728F5971FF3-BOURGEOIS M]

Envoyé: 24 janvier 2023 14:25

À: Lavallée, Julie[Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca]

Objet: RE: [EXTERNE] La Renaissance

Merci Julie !

Vraiment coïncidence je viens tout juste d'avoir un courriel de nos services juridiques avec la proposition que je m'apprêtais à t'envoyer !

Bon après-midi à toi aussi 😊

De : Lavallée, Julie <Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca>

Envoyé : 24 janvier 2023 15:22

À : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] La Renaissance

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Allô Martha,

Voici ce que j'ai reçu de mes services légaux.

Bon après-midi,

Julie

Julie Lavallée

Gestionnaire, Fonds des Pêches du Québec (FPQ)
Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tél.: 418-473-8498

Site web du FPQ : www.FondsPechesQuebec.ca

Manager, Quebec Fisheries Fund (QFF)
Fisheries and Oceans Canada / Government of Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tel.: 418-473-8498

QFF web site: www.QuebecFisheriesFund.ca

De: Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules)
[/O=EXCHANGELABS/OU=EXCHANGE ADMINISTRATIVE GROUP
(FYDIBOHF23SPDLT)/CN=RECIPIENTS/CN=FB7D38EB7C4442959F4E8728F5971
FF3-BOURGEOIS M]

Envoyé: 20 octobre 2022 11:04

À: Côté Luc (DAPPA) (Québec)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative
Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=user285c5f7d]

Objet: RE: LA Renaissance - suite de nos Teams d'hier après-midi

Merci beaucoup Luc et c'est très clair 😊

Je te souhaite une très belle journée ! 😊

De : Côté Luc (DAPPA) (Québec) <Luc.Cote@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 20 octobre 2022 11:52

À : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Cc : Côté Ann-Julie (DAPPA) (Québec) <Ann-Julie.Cote@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : LA Renaissance - suite de nos Teams d'hier après-midi

Bonjour, Martha,

Le MAPAQ a émis 5 permis en faveur de LA Renaissance des Îles; ces permis se répartissent comme suit :

- 3 permis d'établissement de transformation de produits marins, émis respectivement sous les numéros :
 - o CM-005 (2252804-0003-2) et FC-179 (2252804-0003-01) pour l'établissement de Grande-Entrée;
 - o FC-180 (2252804-0001-01) pour l'établissement de L'Étang-du-Nord;
- 1 permis de restauration émis sous le numéro 2252804-0004-01;
- 1 permis de vente au détail (poissonnerie) émis sous le numéro 2252804-0001-02.

Dans tous les cas, c'est la direction des services à la clientèle (DSC) du SMSAIA qui émet ces permis. En passant, le SMPAC n'en émet aucun. Lors du renouvellement des permis d'établissement de transformation de produits marins situés en milieu maritime, le SMSAIA doit avoir en mains les documents suivants :

- La décision du ministre de les renouveler; il base sa décision sur la recommandation du Comité d'intérêt public;
- Le formulaire de renouvellement de permis dont le « remplissage » est sollicité par la DSC puis complété par l'entreprise et reçu à la DSC;
- Le paiement des droits afférents sollicité par la DSC puis reçu à la DSC en provenance de l'entreprise; dans le cas présent, le(s) paiement(s) a (ont) été fait(s) par chèque.

Pour les 3 permis CM-005, FC-179 et FC-180 (et pour tous les autres permis d'établissement de transformation de produits marin situés en milieu maritime), le ministre a donné son accord le

17 mai et ces permis ont été émis rétroactivement au 28 février. Ce qui veut dire que les formulaires de renouvellement et le(s) chèque(s) avaient été reçus. Ce qu'on m'a expliqué est que les permis ont été émis sur réception des 3 pièces exigibles. L'encaissement du (des) chèque(s) s'est fait ultérieurement à l'émission des permis, ce qui fait que la DSC a reçu environ 1 mois plus tard de l'institution financière de l'entreprise, le(s) chèque(s) retourné(s) pour insuffisance de fonds.

Par la suite, la procédure en usage au SMSAIA est à l'effet qu'un rappel mensuel est fait à l'entreprise pour voir à ce qu'elle acquitte les droits exigibles. Mais comme cette procédure est distincte de l'émission des permis, cette dernière se faisant via BAK, et que la personne qui effectue cette procédure de rappel a quitté au début de septembre, je n'ai pas de date précise de ces rappels à te fournir, ni du nombre de rappels qui ont été effectivement faits.

Ce qui précède vaut pour les permis d'établissement de transformation de produits marin situés en milieu maritime. La procédure me semble identique pour le permis de restauration au vu de l'état du permis et du paiement exigible. Mais je t'indique ne pas être familier avec ce type de permis. Toutefois, la somme des paiements exigibles pour ces 4 permis est de 1733\$. Avec les intérêts cumulés, cela s'approche de la créance due au MAPAQ de 1800 et quelque \$, chiffre que la DRF t'a donné.

Enfin, pour le permis de vente au détail (poissonnerie), le permis est venu à échéance le 9 septembre 2022 et n'a pas été renouvelé, fort probablement parce que l'entreprise n'en a pas demandé le renouvellement. Habituellement, les poissonneries fonctionnent à l'année longue, alors qu'en milieu maritime, des restaurants peuvent fonctionner sur base saisonnière. Mais ce sont des milieux que je ne connais pas à fond. Bien que la plupart des établissements de transformation de produits marin situés en milieu maritime fonctionnent sur base saisonnière, leurs permis sont émis sur base annuelle.

J'espère le tout à ta satisfaction et n'hésite pas à me rappeler au besoin.

Meilleures salutations & à +.

Luc



Luc Côté, géographe
Coordonnateur et analyste de projets
Direction des analyses et des politiques des
pêches et de l'aquaculture commerciales (DAPPA)
Sous-ministère aux pêches et à l'aquaculture commerciales
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

<(((e>.,'~`.,,;<e))))><

200, chemin Sainte-Foy, 11e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Tél. : (418) 380-2100 poste 3226
Télec. : (418) 380-2182

luc.cote@mapaq.gouv.qc.ca

www.mapaq.gouv.qc.ca Nos valeurs : Collaboration, Équité, Professionnalisme, Transparence



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez vert et faites-le recto verso!

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)

L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De: Lavallée, Julie [Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca]

Envoyé: 11 octobre 2022 15:54

À: Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=fb7d38eb7c4442959f4e8728f5971ff3-Bourgeois M]

Objet: RE: [EXTERNE] TR: LA Renaissance des Îles inc.

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Merci Martha, je vais envoyer ta réponse à notre service légal! 😊

Julie Lavallée

Gestionnaire, Fonds des Pêches du Québec (FPQ)
Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tél.: 418-473-8498

Site web du FPQ : www.FondsPechesQuebec.ca

Manager, Quebec Fisheries Fund (QFF)
Fisheries and Oceans Canada / Government of Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tel.: 418-473-8498

QFF web site: www.QuebecFisheriesFund.ca

De : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 octobre 2022 15:50

À : Lavallée, Julie <Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca>

Objet : RE: [EXTERNE] TR: LA Renaissance des Îles inc.

Bonjour Julie,

Je n'ai malheureusement pas cette réponse faudrait que je vérifie avec l'entreprise...mais dans le projet ils prévoyaient acheter l'équipement l'automne dernier pour l'installer à l'hiver et le mettre en opération pour la saison de pêche débutant en mai 2022...

De : Lavallée, Julie <Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca>

Envoyé : 11 octobre 2022 16:32

À : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : TR: [EXTERNE] TR: LA Renaissance des Îles inc.

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Allô Martha,

Est-ce que tu aurais la réponse aux questions ci-dessous? Ou peut-être une approximation?

Julie Lavallée

Gestionnaire, Fonds des Pêches du Québec (FPQ)
Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tél.: 418-473-8498

Site web du FPQ : www.FondsPechesQuebec.ca

Manager, Quebec Fisheries Fund (QFF)
Fisheries and Oceans Canada / Government of Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tel.: 418-473-8498

QFF web site: www.QuebecFisheriesFund.ca

De : Bélisle, François <Francois.Belisle@justice.gc.ca>

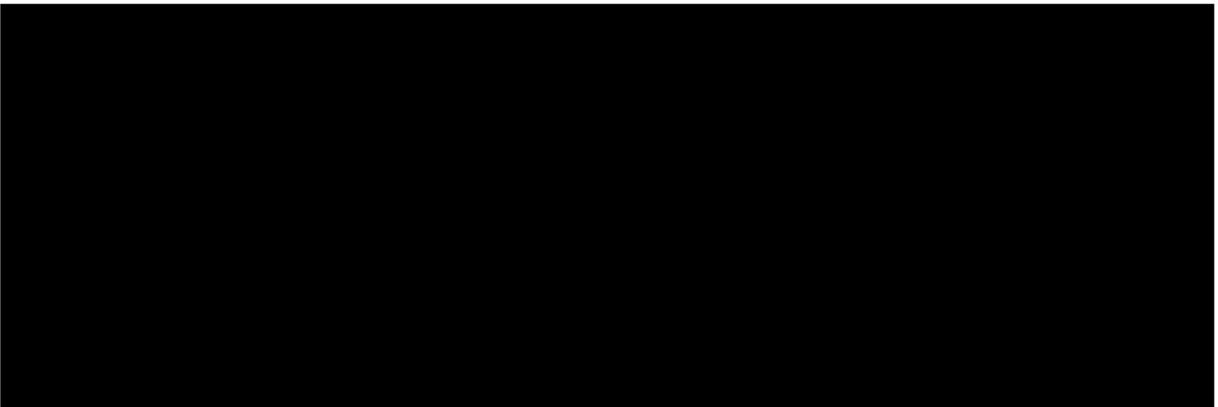
Envoyé : 11 octobre 2022 15:11

À : Lavallée, Julie <Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca>

Cc : Lainé, Nancy <Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca>; Lamoureux, Martin
<martin.lamoureux@justice.gc.ca>

Objet : TR: [EXTERNE] TR: LA Renaissance des Îles inc.

PROTÉGÉ SECRET PROFESSIONNEL



De : Lavallée, Julie (DFO) <Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca>

Envoyé : 11 octobre 2022 08:41

À : Bélisle, François <Francois.Belisle@justice.gc.ca>

Cc : Lainé, Nancy <Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca>; Lamoureux, Martin

<martin.lamoureux@justice.gc.ca>

Objet : TR: [EXTERNE] TR: LA Renaissance des Îles inc.

Julie Lavallée

Gestionnaire, Fonds des Pêches du Québec (FPQ)
Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tél.: 418-473-8498

Site web du FPQ : www.FondsPechesQuebec.ca

Manager, Quebec Fisheries Fund (QFF)
Fisheries and Oceans Canada / Government of Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tel.: 418-473-8498

QFF web site: www.QuebecFisheriesFund.ca

De : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 octobre 2022 08:28

À : Lavallée, Julie <Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca>; Arseneau Donald (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Donald.Arseneau@mapaq.gouv.qc.ca>

Cc : Lainé, Nancy <Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca>

Objet : RE: [EXTERNE] TR: LA Renaissance des Îles inc.

Bonjour Julie,

Je te confirme que nous n'avons eu aucune réclamation pour ces projets

Si tu as besoin d'information supplémentaire, n'hésite pas à communiquer avec moi.

Je te souhaite une excellente journée 😊

De : Lavallée, Julie <Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca>

Envoyé : 6 octobre 2022 16:19

À : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>;
Arseneau Donald (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Donald.Arseneau@mapaq.gouv.qc.ca>

Cc : Lainé, Nancy <Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca>

Objet : [EXTERNE] TR: LA Renaissance des Îles inc.

Importance : Haute

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour Martha et Donald,

PVI. Pourriez-vous svp me confirmer que nous n'avons pas eu de réclamation de la part de la Renaissance pour les projets FPQ-123 et FPQ-124 ? Merci

Julie Lavallée

Gestionnaire, Fonds des Pêches du Québec (FPQ)
Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tél.: 418-473-8498

Site web du FPQ : www.FondsPechesQuebec.ca

Manager, Quebec Fisheries Fund (QFF)
Fisheries and Oceans Canada / Government of Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tel.: 418-473-8498

QFF web site: www.QuebecFisheriesFund.ca

De : Cynthia Métivier <cmativier@bpavocats.com>

Envoyé : 6 octobre 2022 14:48

À : priscilla.angers@mapaq.gouv.qc.ca; Lavallée, Julie <Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca>

Cc : [REDACTED]

Objet : LA Renaissance des Îles inc.

Importance : Haute

Madame,
Maître,

Nous vous invitons à prendre connaissance de la nôtre de ce jour.

Cordialement,

BÉDARDPOULIN
avocats

[REDACTED]
[REDACTED]
47, rue Dalhousie

Québec (Québec) G1K 8S3

Téléphone: (418) 692-3336 | [REDACTED]

Télécopieur: (418) 692-3339

Adresse pour notification par moyen technologique : notification@bpavocats.com

Visitez notre site internet : <http://www.bpavocats.com/>

Je suis ÉCOresponsable *Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?*

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message est confidentiel, peut être protégé par le secret professionnel et est à l'usage exclusif de son destinataire. Il est strictement interdit à toute autre personne de le diffuser, le distribuer, ou le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, veuillez informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et effacer ce message et en détruire toute copie. Les communications par internet sont exposées au risque d'altération des données, à d'autres erreurs de transmission et à la perte de confidentialité. Si vous désirez que nous communiquions avec vous par un autre moyen, veuillez nous en aviser. Notice : This message is confidential, may be privileged and is intended for the exclusive use of the addressee. Any other person is strictly prohibited from disclosing, distributing or reproducing it. If the addressee cannot be reached or is unknown to you, please inform the sender by return e-mail immediately and delete this message and destroy all copies. Internet communications are subject to the risk of data corruption, other transmission errors and loss of confidentiality. Please advise if you wish us to use a different method when communicating with you.

AVERTISSEMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ *relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)*

Ce courriel ainsi que ses pièces jointes sont strictement réservés à l'usage de la ou du destinataire et peuvent contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou qu'il vous a été transmis par erreur, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Veuillez s'il vous plaît en informer l'expéditeur et détruire le courriel. Merci de votre collaboration.

De: Frenette Alain (DRF) (Québec) [Alain.Frenette@mapaq.gouv.qc.ca]

Envoyé: 9 septembre 2022 09:02

À: Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=fb7d38eb7c4442959f4e8728f5971ff3-Bourgeois M]

Objet: RE: La Renaissance des Îles inc. - Lettres DAJ

Exactement. M. Arseneau pourra communiquer avec moi directement s'il a besoin de conseils.

Alain Frenette

MAPAQ - Direction des ressources financières
(418)380-2100 Poste 3839
alain.frenette@mapaq.gouv.qc.ca

De : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 9 septembre 2022 08:39

À : Frenette Alain (DRF) (Québec) <Alain.Frenette@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : RE: La Renaissance des Îles inc. - Lettres DAJ

Parfait on peut mettre le nom de Donald sans problème... je pensais que l'on devait mettre le nom de la personne avec qui l'entreprise devait communiquer pour connaître les possibilités et convenir d'une autre entente de paiement ...mais si je comprends bien on met le nom de Donald sur la lettre, et s'ils veulent de l'information ou convenir d'une autre entente de paiement on communique avec vous ?

Je ne pense pas que ce soit la DAJ puisqu'elle nous le demande... je vais quand même vérifier 😊

De : Frenette Alain (DRF) (Québec) <Alain.Frenette@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 9 septembre 2022 09:29

À : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : RE: La Renaissance des Îles inc. - Lettres DAJ

Bonjour Mme Bourgeois,

Est-ce que la DAJ ne serait pas la personne à contacter dans cette situation?

Habituellement, ce sont les directions à laquelle la créance est due qui prend entente avec leurs clientèles. Au point 18 intitulé COMMUNICATIONS des conventions d'aide financière, il est indiqué le nom de M. Donald Arseneau. Je crois que c'est le nom qui devrait être indiqué comme personne à contacter. Mais soyez assuré du support de la DRF à ce moment.

Bonne journée.

Alain Frenette

MAPAQ - Direction des ressources financières

(418)380-2100 Poste 3839
alain.frenette@mapaq.gouv.qc.ca

De : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 9 septembre 2022 07:12

À : Frenette Alain (DRF) (Québec) <Alain.Frenette@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : RE: La Renaissance des Îles inc. - Lettres DAJ

Merci beaucoup M. Frenette 😊

Ma seule interrogation est le nom de la personne à contacter s'ils ont besoin d'information sur le versement

« Si vous ne pouvez acquitter ce montant en un seul versement, nous vous invitons à communiquer avecafin de convenir d'une entente de paiement. »

Car le « soussigné » c'est M. Niang, je ne crois pas que ce soit la bonne personne 😊 à moins que ce soit la formule exigée

Qu'en pensez-vous ?

De : Frenette Alain (DRF) (Québec) <Alain.Frenette@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 8 septembre 2022 23:52

À : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : RE: La Renaissance des Îles inc. - Lettres DAJ

Bonjour Mme Bourgeois,

J'ai mis quelques commentaires au documents joints.

Je suis disponible pour en discuter de vive voix avant ou pendant votre rencontre, au besoin.

Bonne journée.

Alain Frenette

MAPAQ - Direction des ressources financières

(418)380-2100 Poste 3839

alain.frenette@mapaq.gouv.qc.ca

De : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 8 septembre 2022 13:37

À : Frenette Alain (DRF) (Québec) <Alain.Frenette@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : TR: La Renaissance des Îles inc. - Lettres DAJ

Bonjour M. Frenette,

J'ai une rencontre demain matin avec Mme Angers, et je me demandais si vous aviez eu le temps de prendre connaissance des lettres et des informations demandées...

Merci de bien vouloir me tenir au courant 😊

Je vous souhaite un bel après-midi 😊

De : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules)
Envoyé : 6 septembre 2022 15:21
À : Frenette Alain (DRF) (Québec) <Alain.Frenette@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : TR: La Renaissance des Îles inc. - Lettres DAJ

Bonjour M. Frenette,

Comme convenu voici les documents 😊

De : Angers Priscilla (DAJ) (Québec) <Priscilla.Angers@mapaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 2 septembre 2022 15:02
À : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : RE: La Renaissance des Îles inc.



Priscilla Angers, avocate

Direction des affaires juridiques

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage

Québec (Qc) G1R 4X6

Téléphone : (418) 380-2100, poste 3419 - En télétravail

priscilla.angers@mapaq.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au(x) destinataire(s). S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. De plus, si ce message énonce ou contient une opinion, notez que celle-ci est confidentielle et est réservée au seul usage interne du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

De : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 2 septembre 2022 08:46

À : Angers Priscilla (DAJ) (Québec) <Priscilla.Angers@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : RE: La Renaissance des Îles inc.

Bonjour Mme Angers,

Oui notre contact au MPO est Mme Julie Lavallée et voici ses coordonnées :

Julie Lavallée

Gestionnaire, Fonds des Pêches du Québec (FPQ)
Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada
Julie.Lavallee@dfo-mpo.gc.ca / Tél.: 418-473-8498

Pour ce qui est du séquestre la demande n'a pas été acceptée voici la nouvelle à la radio locale ce matin :

[LA Renaissance évite la nomination d'un séquestre intérimaire - CFIM](#)

Oui mon calendrier est à jour à moins que j'aie une urgence de dernière minute ah ah... ça me fera plaisir de vous parler ... La seule chose que je dois vous préciser c'est que nous avons 1h de décalage, s'il est 11h chez vous il est midi ici 😊

J'attends de vos nouvelles et si vous avez besoin d'autres informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Je vous souhaite une excellente journée ! 😊

De : Angers Priscilla (DAJ) (Québec) <Priscilla.Angers@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 1 septembre 2022 16:05

À : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : La Renaissance des Îles inc.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



Priscilla Angers, avocate

Direction des affaires juridiques

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage

Québec (Qc) G1R 4X6

Téléphone : (418) 380-2100, poste 3419 - En télétravail

priscilla.angers@mapaq.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au(x) destinataire(s). S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. De plus, si ce message énonce ou contient une opinion, notez que celle-ci est confidentielle et est réservée au seul usage interne du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

De: Lainé, Nancy [Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca]

Envoyé: 24 août 2022 14:34

À: Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=fb7d38eb7c4442959f4e8728f5971ff3-Bourgeois M]

Objet: RE: [EXTERNE] Normes de service : Avis de décision de financement

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Super! Donc, on peut indiquer moins de 100 jours considérant l'attente d'information du client.

Merci pour la réponse rapide!

Bonne journée

Nancy Lainé

Agent administratif et financier, Fonds des pêches du Québec
Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada
Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca / Tél : 418-569-9682

Administration and Financial Officer, Quebec Fisheries Fund
Fisheries and Oceans Canada / Government of Canada
Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca / Tel : 418-569-9682

De : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 24 août 2022 14:20

À : Lainé, Nancy <Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca>

Objet : RE: [EXTERNE] Normes de service : Avis de décision de financement

Bonjour Nancy,

Je viens d'aller voir dans les documents et voici les infos :

Pour les trois projets : ils ont été déposés le 6 novembre 2020, mais complétés par l'entreprise le 26 janvier 2021, bien sûr il y avait les deux semaines de vacances du temps des fêtes 😊 mais les incluant, il y a eu 81 jours dont on était en attente d'un complément de projet de l'entreprise... Les projets ont été complétés le 26 janvier et déposés dans Central collab (après que j'ai eu fini l'analyse, approuvé par Donald et mis en page par Rita) entre le 4 et 12 février 2021. Après les délais sont associés au processus d'approbation du Comité directeur et à la signature des ministres.

Si tu as besoin d'information supplémentaire, n'hésite pas à communiquer avec moi.

Je te souhaite une belle fin de journée ! 😊

P.S. Devrait-on seulement calculer les jours ouvrables ?

De : Lainé, Nancy <Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca>

Envoyé : 24 août 2022 14:41

À : Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules) <Martha.Bourgeois@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Normes de service : Avis de décision de financement

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Si tu as des questions, n'hésite pas à communiquer avec moi.

Merci et bonne journée !

Nancy Lainé

Agent administratif et financier, Fonds des pêches du Québec
Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada
Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca / Tél : 418-569-9682

Administration and Financial Officer, Quebec Fisheries Fund
Fisheries and Oceans Canada / Government of Canada
Nancy.Laine@dfo-mpo.gc.ca / Tel : 418-569-9682

AVERTISSEMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ *relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)*

Ce courriel ainsi que ses pièces jointes sont strictement réservés à l'usage de la ou du destinataire et peuvent contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou qu'il vous a été transmis par erreur, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Veuillez s'il vous plaît en informer l'expéditeur et détruire le courriel. Merci de votre collaboration.

De: Bourgeois Martha (DRIM) (Cap-aux-Meules)
[/O=EXCHANGELABS/OU=EXCHANGE ADMINISTRATIVE GROUP
(FYDIBOHF23SPDLT)/CN=RECIPIENTS/CN=FB7D38EB7C4442959F4E8728F5971
FF3-BOURGEOIS M]

Envoyé: 23 août 2022 10:52

À: Arseneau Donald (DRIM) (Cap-aux-Meules)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange
Administrative Group
(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=ec48c08ea66c47b28492457c04d9dd3b-
Arseneau Do]

Objet: Aides financières en cours - LA Renaissance

Pièces jointes: LA Renaissance Aides financieres en cours.docx

Bonjour Donald,

Voici le tableau que j'ai préparé rapidement...Si tu as besoin d'autre chose, n'hésite pas 😊

Bonne journée 😊

LA Renaissance des Îles inc.

Aides financières en cours

Projet	Programme	Date lettre d'offre	Montant accordé	Montant versé	Commentaires
PROGRAMME APPUI FINANCIER AU DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES					
Automatisations des deux usines	Développement	12 avril 2019	750 000 \$	439 525 \$	Projet en cours Les dépenses admissibles ont été modifiées en cours de projet suite à la demande de l'entreprise. Nous avons présentement des p.j. pour justifier le montant versé, mais n'avons pas reçu de rapport d'activités
Acquisition d'un système d'inspection de la chair de homard pour les pinces et les bras	Développement	25 mai 2022	93 995 \$	28 000 \$	Projet en cours. 1 ^{er} versement du 28 000 \$ effectué à titre d'avance comme prévu à la convention Ce versement n'a pas encore été justifié avec des p.j
Acquisition système automatisé d'extraction de la chair de pattes de homard	Développement	6 juin 2022	114 520 \$	34 000 \$	Projet en cours. 1 ^{er} versement du 34 000 \$ effectué à titre d'avance comme prévu à la convention Ce versement n'a pas encore été justifié avec des p.j

FONDS DES PÊCHES DU QUÉBEC

FPQ-066 – Table de cassage automatique du crabe des neiges	FPQ	8 avril 2021	29 620 \$ (Total : 98 734 \$)	0 \$	Projet en cours
FPQ-067 – Machine de lavage des paniers automatique	FPQ	8 avril 2021	20 931 \$ (Total : 69 771 \$)	4 189 \$ (MPO 9 773 \$)	Projet en cours 1 ^{er} versement effectué au montant total de 13 962 \$ Nous avons les p.j. pour justifier ce paiement, mais n'avons pas de rapport d'activités
FPQ-068 – Trieur automatique du homard vivant	FPQ	8 avril 2021	29 631 \$ (Total : 98 769 \$)	26 668 \$ (MPO 62 224 \$)	Projet en cours 1 ^{er} versement effectué au montant total de 88 892 \$ Nous avons les p.j. pour justifier ce paiement, mais n'avons pas de rapport d'activités
FPQ-123 – Acquisition d'un système d'inspection de la chair de homard pour les pinces et les bras	FPQ	22 juin 2022	29 595 \$ (Total : 98 651 \$)	0 \$	Projet en cours
FPQ-124 – Acquisition d'un système automatisé d'extraction de la chair de petites pattes de homards	FPQ	9 juin 2022	29 989 \$ (Total : 99 964 \$)	0 \$	Projet en cours
FPQ-140 – Acquisition d'équipements de laboratoire	FPQ	8 juillet 2022	10 802 \$ (Total : 36 006 \$)	0 \$	Projet en cours

De: Boudreau Ginette (BSM) (Québec) [Ginette.Boudreau@mapaq.gouv.qc.ca]
Envoyé: 2 décembre 2022 11:11
À: Niang Abdoul Aziz (BSM) (Québec)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange
Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=user265ed71b]
Objet: La Renaissance - Coupure de presse
Pièces jointes: La Renaissance_Coupure presse.pdf

M. Niang,

J'ai remarqué qu'il manquait un bout de phrase. Donc, je l'ai repris.

Ginette Boudreau

Adjointe administrative

Bureau du sous-ministre adjoint

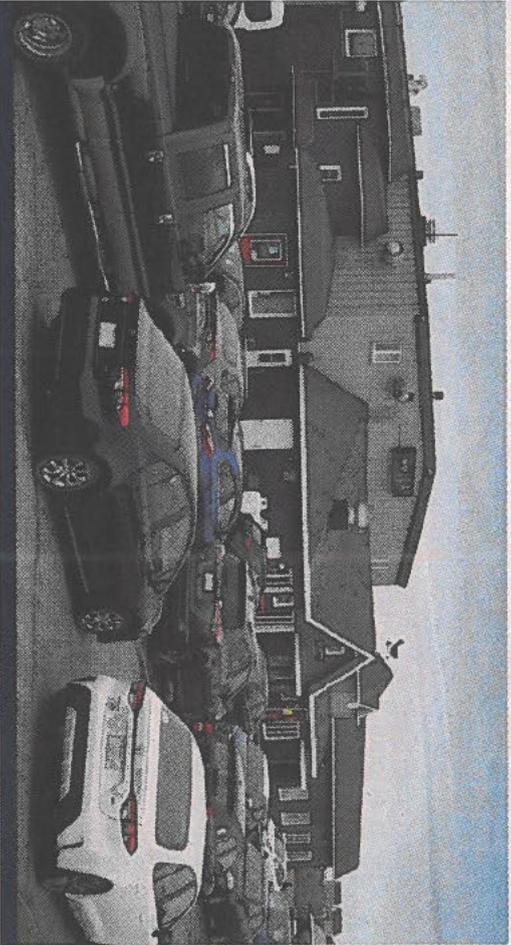
Sous-ministériat aux Pêches et à

L'Aquaculture commerciales

ginette.boudreau@mapaq.gouv.qc.ca

Téléphone : 418 380-2136, poste 3819

Sursis de 30 jours pour LA Renaissance des Îles



Par **Hélène Fautoux**
journaliste@leradar.qc.ca

LA Renaissance des Îles (LRDI) obtient un second délai plus court que prévu, afin de présenter une proposition à ses créanciers dans l'espoir d'éviter la faillite. Le juge Damien St-Onge de la chambre commerciale de la Cour supérieure du Québec lui accorde jusqu'au vendredi 2 décembre pour soumettre son plan de relance et d'acquiescement de sa dette de 25,7 M\$. L'avocat de LRDI, Me J. Patrick Bédard, demandait plutôt une prorogation jusqu'au 19 décembre.

Il faut dire que la Banque Royale du Canada (RBC), qui s'opposait à ce deuxième report, s'est fait tirer l'oreille. C'est la RBC qui a rappelé en août la marge de crédit qu'elle avait accordée trois mois plus tôt à l'entreprise, et qui a ainsi poussé cette dernière à se mettre sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. En fait, on apprend d'une déclaration sous serment de la directrice régionale des prêts spéciaux et services consultatifs de l'institution financière,

Sarah Couture, que son lien de confiance avec LRDI a été définitivement rompu en raison de son « refus systématique de communiquer les informations financières et documents qu'elle est contractuellement tenue de fournir. »

Accord conditionnel

Finalement, lors de discussions hors cour avec le syndic Roy, Métié, Roberge, l'institution financière a donné son accord pour un nouveau sursis d'un mois, à certaines conditions. La RBC veut entre autres obtenir, pour le 20 novembre au plus tard, copie des états financiers de LRDI incluant son déficit cumulé en date du 30 septembre 2022. Elle demande également des explications et les détails de certains virements, principalement en ce qui concerne leur destinataire ultime.

La directrice régionale des prêts spéciaux de la RBC qualifie de suspects plusieurs transferts totalisant près de 9,6 M\$, effectués entre le 12 mai et le 14 juin derniers. « Ces virements ont été faits alors même que la débitrice accusait une perte de 5,6 M\$ à la fin du mois de mai 2022 », relève Sarah Couture.

Or, jointe par *Le Radar*, la présidente directrice générale et unique actionnaire de LA Renaissance des Îles, Lynn Albert, affirme que ce 9,6 M\$ a servi à payer ses employés, incluant les pêcheurs. « Quand j'ai changé de banque, pour passer de la Banque Nationale à la Banque Royale, il y a eu un délai avant que je reçoive mes chèques et le système de paie, explique-t-elle. Alors, pour payer tout le monde, il a fallu transférer l'argent à la Banque Nationale, où j'avais encore un compte et des chèques. »

Enfin, notons que la RBC réclame un engagement de LRDI à ne pas puiser à même ses biens en garantie pour les dépenses nécessaires à la réfection de l'ennochement de protection de son usine de Gros-Cap, qui a été dégradé par la tempête Fiona. Tant qu'elle n'aura pas été payée, la Banque suggère que ces dépenses soient assumées par la Financière Agricole du Canada.

De: Dandurand Mathieu (BSM) (Québec) [Mathieu.Dandurand@mapaq.gouv.qc.ca]

Envoyé: 17 janvier 2023 14:41

À: Niang Abdoul Aziz (BSM) (Québec)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=user265ed71b]

Cc: Arseneau Donald (DRIM) (Cap-aux-Meules)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=ec48c08ea66c47b28492457c04d9dd3b-

Arseneau Do]; Boudreau Ginette (BSM) (Québec)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=user90631fe7]

Objet: Terrains LA Renaissance

Pièces jointes: Usine LA_Renaissance_Carte et role.pdf; Terrain

adj_LA_Renaissance_Carte et role.pdf; GouvQuebec_Terrain

adj_LA_Renaissance_Carte et role.pdf

Bonjour Aziz,

3 cartes et rôles fonciers partagés par Donald.

1. L'usine,
2. Un terrain adjacent appartenant à l'entreprise,
3. Un terrain (falaise, enrochement, eau, ...) adjacent et appartenant au Gouvernement du Québec.

Mathieu Dandurand

Adjoint exécutif | Pêches et aquaculture commerciales

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Cellulaire: 581 989-2094

Municipalité : Les Îles-de-la-Madeleine



Odonyme Nom de rue Odonyme Limite administrative Nom de l'organisation Identification de l'entité municipale Limite municipale Zone verte Identification de la zone agricole Zone verte	Unité d'évaluation Flèche de renvoi Connectivité Occupation Pylône de ligne électrique Point d'immatriculation Unité d'évaluation Hautes eaux	# xxx Numéro civique ft : xx,xx Mesure de front st : xxx,xx Superficie totale xxx-xx-xxxx Immatriculation	Droit de passage Servitude Servitude linéaire Servitude surfacique	Cadastre Flèche de renvoi r : xx,xx Rayon de courbure de ligne de lot xx,xx Mesure de ligne de lot Lot régulier Réseau routier Cadastre	xx,xx Mesure de rue s : xxx,xx Superficie de lot x xxx xxx Numéro de lot	Hydrographie Rivière Hydroonyme Hydrographie linéaire Hydrographie surfacique	Unité de voisinage Identification d'unité de voisinage Unité de voisinage
---	---	--	---	--	--	---	--

Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Les Îles-de-la-Madeleine. Données produites par : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Date de la dernière mise à jour : 2022-12-22

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité : Les Îles-de-la-Madeleine

en vigueur pour les exercices financiers 2023 - 2024 - 2025

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	0 chemin du GROS-CAP
Numéro de lot :	3 393 325
Numéro matricule :	7646-31-5637-0-000-0000
Utilisation prédominante :	ESPACE DE TERRAIN NON AMÉNAGÉ ET NON EXPLOIT
Numéro d'unité de voisinage :	1204
Dossier n° :	614838

2. Propriétaire

Nom :	GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Adresse postale :	5700 4ÈME AVENUE OUEST BUREAU D 413, QUÉBEC QC, G1H 6R1 M.R.N. A/S DE
Date d'inscription au rôle :	1995-01-01

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Mesure frontale :		Nombre d'étages :	
Superficie :	12 938,1 m ²	Année de construction :	
		Aire d'étages :	Non disponible
		Genre de construction :	
		Lien physique :	Non disponible
		Nombre de logements :	
		Nombre de locaux non résidentiels :	
		Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché :	2021-07-01
Valeur du terrain :	100 \$
Valeur du bâtiment :	Non disponible
Valeur de l'immeuble :	100 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	100 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	Résiduelle			
Valeur imposable de l'immeuble :	100 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	100 \$	
Répartition des valeurs		Source législative		
<u>Imposabilité</u>	<u>Montant</u>	<u>Nom de la loi</u>	<u>Article</u>	<u>Alinéa</u>
Immeuble non imposable (non compensable)	100 \$			
Terrain non imposable	100 \$	Loi sur la fiscalité municipale	204	1
Bâtiment non imposable		Loi sur la fiscalité municipale	204	1

MISE EN GARDE :

Les renseignements contenus dans le rôle d'évaluation foncière sont la propriété de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. La municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne peut être tenue responsable de l'exactitude des données une fois qu'elles ont été extraites, reproduites de façon électronique ou par tout autre moyen. En cas de divergence, seules sont considérées comme officielles et valides les données contenues dans le rôle d'évaluation tel qu'il a été déposé à la municipalité de Les Îles-de-la-Madeleine. Date de la dernière mise à jour : Date de la dernière mise à jour : 21 décembre 2022. Date de la dernière mise à jour : 21 décembre 2022. Date de la dernière mise à jour : 21 décembre 2022.



Odonyme Nom de rue Odonyme Limite administrative Nom de l'organisation Identification de l'entité municipale Limite municipale Zone verte Identification de la zone agricole Zone verte	Unité d'évaluation Flèche de renvoi Connectivité Occupation Pylône de ligne électrique Point d'immatriculation Unité d'évaluation Hautes eaux	# xxx Numéro civique ft : xx,xx Mesure de front st : xxx,xx Superficie totale xxx-xx-xxxx Immatriculation	Droit de passage Servitude Servitude linéaire Servitude surfacique	Cadastre Flèche de renvoi r : xx,xx Rayon de courbure de ligne de lot xx,xx Mesure de ligne de lot Lot régulier Réseau routier Cadastre	xx,xx Mesure de rue s : xxx,xx Superficie de lot x xxx xxx Numéro de lot	Hydrographie Rivière Hydroonyme Hydrographie linéaire Hydrographie surfacique	Unité de voisinage Identification d'unité de voisinage Unité de voisinage
---	---	--	---	--	--	---	--

Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Les Îles-de-la-Madeleine. Données produites par : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Date de la dernière mise à jour : 2022-12-22



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
 460, chemin Principal
 Cap-aux-Meules, Québec G4T 1A1
 Téléphone : 418 986-3100 Télécopieur : 418 986-0062
 CE : communications@muniles.ca
<http://www.muniles.ca>

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité : Les Îles-de-la-Madeleine

en vigueur pour les exercices financiers 2023 - 2024 - 2025

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse : 0 chemin du GROS-CAP
Numéro de lot : 3 393 323
Numéro matricule : 7646-22-7736-0-000-0000
Utilisation prédominante : ESPACE DE TERRAIN NON AMÉNAGÉ ET NON EXPLOIT
Numéro d'unité de voisinage : 1204
Dossier n° : 614814

2. Propriétaire

Nom : LA RENAISSANCE DES ÎLES INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire : Non disponible
Adresse postale : 521 CHEMIN DU GROS-CAP, L'ÉTANG-DU-NORD QC, G4T 3M1 ALBERT LYNN (PRÉSIDENTE) A/S DE
Date d'inscription au rôle : 2014-06-30

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Mesure frontale : 49,63 m
Superficie : 3 008,9 m²
Nombre d'étages :
Année de construction :
Aire d'étages : Non disponible
Genre de construction :
Lien physique : Non disponible
Nombre de logements :
Nombre de locaux non résidentiels :
Nombre de chambres locatives :

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2021-07-01
Valeur du terrain : 30 300 \$
Valeur du bâtiment : Non disponible
Valeur de l'immeuble : 30 300 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur : 30 100 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble : 30 300 \$
Valeur non imposable de l'immeuble :

MISE EN GARDE :

Les renseignements contenus dans le rôle d'évaluation foncière sont la propriété de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. La municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne peut être tenue responsable de l'exactitude des données une fois qu'elles ont été extraites, reproduites de façon électronique ou par tout autre moyen. En cas de divergence, seules sont considérées comme officielles et valides les données contenues dans le rôle d'évaluation tel qu'il a été déposé à la municipalité de Les Îles-de-la-Madeleine. Date de la dernière mise à jour : Date de la dernière mise à jour : 21 décembre 2022. Date de la dernière mise à jour : 21 décembre 2022.

Municipalité : Les Îles-de-la-Madeleine



Odonyme Nom de rue Odonyme Limite administrative Nom de l'organisation Identification de l'entité municipale Limite municipale Zone verte Identification de la zone agricole Zone verte	Unité d'évaluation Flèche de renvoi Connectivité Occupation Pylône de ligne électrique Point d'immatriculation Unité d'évaluation Hautes eaux	# xxx Numéro civique ft : xx,xx Mesure de front st : xxx,xx Superficie totale xxxxx-xx-xxxx Immatriculation	Droit de passage Servitude Servitude linéaire Servitude surfacique	Cadastre Flèche de renvoi r : xx,xx Rayon de courbure de ligne de lot xx,xx Mesure de ligne de lot Lot régulier Réseau routier Cadastre	xx,xx Mesure de rue s : xxx,xx Superficie de lot x xxx xxx Numéro de lot	Hydrographie Rivière Hydrogromme Hydrographie linéaire Hydrographie surfacique	Unité de voisinage Identification d'unité de voisinage Unité de voisinage
--	---	--	---	--	---	---	--

Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Les Îles-de-la-Madeleine. Données produites par : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Date de la dernière mise à jour : 2022-12-22

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité : Les Îles-de-la-Madeleine

en vigueur pour les exercices financiers 2023 - 2024 - 2025

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse : 521 chemin du GROS-CAP
Numéro de lot : 3 393 203
Numéro matricule : 7646-32-9265-0-000-0000
Utilisation prédominante : INDUSTRIE DE LA PRÉPARATION ET DU CONDITIONN
Numéro d'unité de voisinage : 1204
Dossier n° : 614839

2. Propriétaire

Nom : LA RENAISSANCE DES ÎLES INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire : Non disponible
Adresse postale : 521 CHEMIN DU GROS-CAP, L'ÉTANG-DU-NORD QC, G4T 3M1 ALBERT LYNN (PRÉSIDENTE) A/S DE
Date d'inscription au rôle : 2014-06-30

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Mesure frontale :	163,12 m	Nombre d'étages :	1
Superficie :	16 341,8 m ²	Année de construction :	1985
		Aire d'étages :	Non disponible
		Genre de construction :	
		Lien physique :	Non disponible
		Nombre de logements :	
		Nombre de locaux non résidentiels :	1
		Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché :	2021-07-01
Valeur du terrain :	46 100 \$
Valeur du bâtiment :	1 940 400 \$
Valeur de l'immeuble :	1 986 500 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	1 861 100 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	Non ré résidentielle classe No. , Industrielle classe No. 4		
Valeur imposable de l'immeuble :	1 986 500 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	

MISE EN GARDE :

Les renseignements contenus dans le rôle d'évaluation foncière sont la propriété de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. La municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne peut être tenue responsable de l'exactitude des données une fois qu'elles ont été extraites, reproduites de façon électronique ou par tout autre moyen. En cas de divergence, seules sont considérées comme officielles et valides les données contenues dans le rôle d'évaluation tel qu'il a été déposé à la municipalité de Les Îles-de-la-Madeleine. Date de la dernière mise à jour : Date de la dernière mise à jour : 21 décembre 2022.

De: Dandurand Mathieu (BSM) (Québec) [Mathieu.Dandurand@mapaq.gouv.qc.ca]
Envoyé: 18 janvier 2023 14:04
À: Carrier Justin (CM) (Québec)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=user69ff0163]; Marchand Jean Bernard (CM) (Québec)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=user88ae440d]; Verret Bernard (BSM) (Québec)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=user2c1510d0]
Cc: Niang Abdoul Aziz (BSM) (Québec)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=user265ed71b]; Boudreau Ginette (BSM) (Québec)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=user90631fe7]
Objet: TR: LA Renaissance

Bonjour,

Pour votre information.

Bonne journée!

De : Arseneau Donald (DRIM) (Cap-aux-Meules)
<Donald.Arseneau@mapaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 18 janvier 2023 13:59
À : Niang Abdoul Aziz (BSM) (Québec) <AbdoulAziz.Niang@mapaq.gouv.qc.ca>
Cc : Dandurand Mathieu (BSM) (Québec) <Mathieu.Dandurand@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : LA Renaissance

Bonjour,

L'entreprise a déposé sa proposition en bonne et dû forme à la date limite comme prévue, soit lundi le 16 janvier. Il n'y a pas eu d'audience car le juge n'avait pas à statuer sur aucun sujet, la date du 16 était une date butoir sans possibilité de prolongation. Donc il y avait deux possibilités : soit l'entreprise faisait faillite ou soit elle déposait sa proposition finale à l'intérieur du délai prescrit, ce qu'elle a fait. Maintenant, les différents créanciers doivent étudier la proposition et se prononcer si elle est acceptée ou non. L'assemblée des créanciers est prévue le 9 février et c'est à ce moment qu'on devrait connaître le sort de LA Renaissance.